

FICHE de Déclaration Environnementale et Sanitaire

FDES

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN

FDES
TESTÉES
INIES

Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) de type light bruts

Épaisseur déclarée : 28 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 38 mm



FDES collective
Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES : 2-93 2018

Date de publication
Publication de la FDES collective : 15/10/2019

Réalisation
FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

7 pages

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN

FDES
TESTÉES
INIES

Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec ignifuges bruts

Épaisseur déclarée : 22 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 30 mm



FDES collective
Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES : 2-95-2018

Date de publication
Publication de la FDES collective : 15/10/2019

Réalisation
FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

7 pages

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN

FDES
TESTÉES
INIES

Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec bruts

Épaisseur déclarée : 25 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 30 mm



FDES collective
Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES : 2-94 2018

Date de publication
Publication de la FDES collective : 15/10/2019

Réalisation
FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

7 pages

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN

FDES
TESTÉES
INIES

Panneaux de fibres MDF-HDF (high-density fibreboard) bruts

Épaisseur déclarée : 9 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 12 mm



FDES collective
Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES : 2-97-2018

Date de publication
Publication de la FDES collective : 15/10/2019

Réalisation
FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

7 pages

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN

FDES
TESTÉES
INIES

Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) de type light bruts

Épaisseur déclarée : 28 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 38 mm



FDES collective
Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES : 2-93-2018

Date de publication
Publication de la FDES collective : 15/10/2019

Réalisation
FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

7 pages

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) de type light bruts

Épaisseur déclarée : 28 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 38 mm



FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

2-93:2018

Date de publication

Publication de la FDES collective

15/10/2019

Réalisation



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Avec le soutien de



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

À l'initiative de



Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie
ADP > Abiotic depletion potential
CSDND > Centre de stockage de déchets non dangereux
FDES > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

DTU > Document technique unifié
RCP > Règles de catégorie de produits
UF > Unité fonctionnelle
UIOM > Unité d'incinération d'ordures ménagères

Informations générales

Fabricant > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des panneaux de process répondant aux éléments de description ci-dessous. Des éléments d'explication sur cette FDES sont et renseignements disponibles auprès du syndicat professionnel suivant : Union des industries de panneaux de process, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, www.uipp.fr, contact@uipp.fr.

Déclarant > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la tombe" (modules A1 à C4 + D)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne

externe

Vérificateur tierce partie de la FDES selon le programme de vérification INIES : Étienne LEES-PERASSO, Bureau Veritas LCIE



Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction

www.inies.fr

Date de publication > 15/10/2019

Terme de validité > 15/10/2024

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

comparabilité

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Description du produit

Nom et identification > Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) de type light bruts

Représentation > visuelle



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Humidité (% sur sec)	Densité (kg/m ³)	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Panneaux	Fibres de bois, liant	5,3%	626	0,028	17,5
Vis	Acier inoxydable				0,024
TOTAL				0,028	17,6

Autres caractéristiques > Le bois anhydre sous forme de fibres représente 79% de la masse des panneaux et provient des sources suivantes : 78% de bois ronds (petits bois, branches, grumes déclassées), 22% de produits connexes (copeaux, plaquettes) engendrés par d'autres industries travaillant le bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles, etc.).

Usage > Fonctions non structurales (revêtements)

Preuves d'aptitude à l'usage > La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5. La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5.
Paramètres théoriques d'application	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Environnement	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant de la classe d'emploi 1 au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification.
Conditions d'utilisation	L'utilisation est possible dans les structures relevant de la classe de service 1 au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%.
Maintenance	Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substance figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

Stockage de carbone > et contenu biosourcé > Le tableau suivant présente des informations environnementales additionnelles relatives au stockage de carbone biogénique dans le produit ainsi qu'à son contenu biosourcé.

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ eq. / UF	25,2
Durée de stockage	années	50
Contribution à l'atténuation du changement climatique (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	kg CO ₂ eq. / UF	-10,7
Masse de matière biosourcée	kg / UF	13,9

Fabrication > Les principales étapes de fabrication sont les suivantes : déchetage (écorçage des rondins, coupe des rondins et des connexes de scierie en plaquettes) ; calibrage, lavage éventuel et dépoussiérage des plaquettes ; défibrage par traitement thermomécanique ; préparation du mélange collant et encollage des fibres ; séchage à faible humidité des fibres ; conformation des fibres pour constituer le matelas ; pressage à chaud (en continu ou en discontinu) ; mise à dimension et finition (équarrissage, ponçage, etc.).

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
Cartons	Carton	0,007
Chevrans bois	Bois	0,096
Chevrans panneaux	Panneaux de particules	0,077
Cerclage PET	Polytéréphtalate d'éthylène	0,003
Palette	Bois, bois moulé, acier	0,064
TOTAL		0,247

Un taux de chute de 8% (exprimé par rapport au produit installé) a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment.

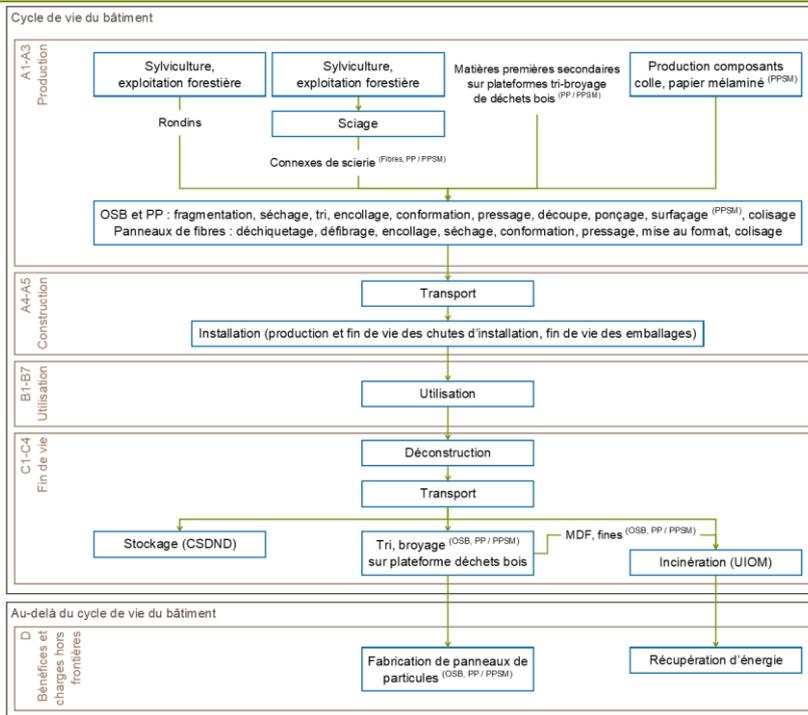
Représentativité > et variabilité > La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des panneaux MDF de type light fabriqués en France, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).

Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité fonctionnelle > Assurer des fonctions non structurales (revêtements) sur 1 m² par des panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) de type light bruts, d'épaisseur 28 mm, fabriqués en France, sur une durée de vie de référence de 50 ans. Le cadre de validité de cette FDES collective couvre l'ensemble des panneaux MDF de type light fabriqués en France, dans la limite d'une épaisseur maximale de 38 mm (cf. section correspondante à la fin de la FDES).

Diagramme des > processus de l'ACV



Ce diagramme décrit les processus de l'ACV pour les trois grandes familles de panneaux de process (panneaux OSB, panneaux de fibres, panneaux de particules). Les étapes précisées en exposant sont spécifiques à certaines familles de panneaux (approvisionnements en matières premières, fabrication et fin de vie). Certaines de ces étapes ne sont donc pas considérées dans le cadre de la présente FDES.

Étapes non prises en compte > Toutes les étapes du cycle de vie du produit ont été prises en compte.

Règle de coupure > Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus. Les matières premières non spécifiées de l'inventaire de cycle de vie représentent 0,000000000009% du flux de référence et correspondent à des flux non modélisés intervenant dans certaines données d'arrière-plan utilisées.

Allocations > Les choix d'affectation des impacts entre coproduits ont été pris en conformité avec les exigences des normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485. Au niveau de la fabrication, les pertes générées ont été comptabilisées comme des déchets et l'ensemble des sources d'impacts ont été affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données spécifiques sont issues de moyennes de données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants pondérées par les volumes de production (année de référence 2016). Les données génériques sont issues de la base de données Ecoinvent version 3.4 datée de 2017 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/BBF/CSTB/FCBA 2012)

Paramètres environnementaux issus de l'ACV

		Production				Construction			Utilisation				
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation			
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5			
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-21,7	0,472	2,53	3								
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	8,83 E-07	8,63 E-08	2,09 E-08	1,07 E-07								
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,0244	0,00122	0,00146	0,00268								
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,00788	0,0002	0,000216	0,000417								
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00137	5,83 E-05	0,000107	0,000165								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	3,61 E-06	1,10 E-09	3,78 E-06	3,78 E-06								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	156	7,1	2,95	10								
Pollution de l'air	m ³ / UF	817	38,7	58,9	97,6								
Pollution de l'eau	m ³ / UF	2,24	0,14	0,0872	0,227								
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources													
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	99,7	0,0196	-19,7	-19,7								
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	259		17,9	17,9								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	359	0,0196	-1,84	-1,82								
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	196	7,14	-0,738	6,4								
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	51,7		3,93	3,93								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	248	7,14	3,19	10,3								
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	-1,85 E-16											
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	17,6											
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF												
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,00516		0,00133	0,00133								
Paramètres décrivant les déchets													
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,0515	0,000223	0,153	0,153								
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0,535	0,00432	0,499	0,504								
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,00132	4,86 E-05	9,69 E-06	5,83 E-05								
Paramètres décrivant les flux sortants													
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF												
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0,0361		0,154	0,154								
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF												
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			4,18	4,18								
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,604	0,604								

		Utilisation			Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières
		Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		B6	B7	B ¹ -P ¹	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF				5,65 E-05	0,111		24,4	24,5	5,83	-4,37
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF				9,63 E-11	1,79 E-08		4,02 E-08	5,82 E-08	1,05 E-06	-4,45 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF				3,33 E-07	0,000603		0,00401	0,00461	0,0317	-0,0157
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF				5,31 E-08	0,000132		0,00106	0,00119	0,00949	-0,00111
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF				1,44 E-08	1,80 E-05		0,000483	0,000501	0,00204	-0,000751
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF				6,00 E-10	3,24 E-07		3,19 E-07	6,44 E-07	8,03 E-06	-1,21 E-06
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF				0,000684	1,76		3,65	5,41	172	-64,2
Pollution de l'air	m ³ / UF				0,00687	9,42		106	116	1 030	-221
Pollution de l'eau	m ³ / UF				2,05 E-05	0,0371		0,323	0,36	2,82	-0,653
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources											
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,00075	0,0232		0,0752	0,0992	80,1	-2,99
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									277	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF				0,00075	0,0232		0,0752	0,0992	357	-2,99
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,0131	1,86		3,94	5,81	208	-135
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									55,6	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF				0,0131	1,86		3,94	5,81	264	-135
Utilisation de matière secondaire	kg / UF									-1,85 E-16	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF									17,6	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF										
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF					0,000445		0,0151	0,0156	0,0221	-0,0395
Paramètres décrivant les déchets											
Déchets dangereux éliminés	kg / UF				1,92 E-06	0,00136		0,23	0,231	0,436	-0,0338
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF				4,41 E-05	0,016		3,38	3,4	4,44	-0,672
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF				1,77 E-07	1,39 E-06		8,93 E-06	1,05 E-05	0,00139	-0,00103
Paramètres décrivant les flux sortants											
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF										
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF						0,024	0,000107	0,0241	0,214	0,00384
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF										
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF							49,6	49,6	53,8	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF							7,17	7,17	7,78	

Scénarios et informations techniques additionnelles

Étape	Paramètre	Valeur	
Production	A1 Matières premières	Type de panneaux	
	A2 Transport	Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) de type light bruts	
	A3 Fabrication	Épaisseur	
		28 mm	
Processus de construction		Véhicule et carburant utilisés	
		Camion semi-remorque avec consommation de gasoil : 0,43 l / km à plein, 0,26 l / km à vide.	
	A4 Transport jusqu'au site de construction	Distance	459 km par route
		Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 89%
		Volume réel transporté par camion	Taux de retour à vide : 15%
		Masse transportée par camion	38 m ³
			24 t
			0,40
		Intrants auxiliaires	Vis en acier inoxydable : 0,024 kg / UF
		Utilisation d'eau	Aucune
	Utilisation d'autres ressources	Aucune	
	Énergie consommée	Électricité : 0,001 kWh / UF	
A5 Installation dans le bâtiment		Déchets sur le site avant traitement	
		- Pertes de produit à l'installation : 1,403 kg / UF. - Déchets d'emballage : cartons 0,007 kg / UF, chevrons bois 0,104 kg / UF, chevrons panneau 0,084 kg / UF, cerclage PET 0,003 kg / UF, palettes 0,069 kg / UF.	
		Matières sortantes résultant du traitement des déchets	
		- Recyclage : 0,183 kg / UF - Incinération en UIOM : 1,210 kg / UF - Stockage en CSDND : 0,277 kg / UF	
		Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	
		Sans objet	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2 Maintenance B3 Réparation B4 Remplacement B5 Réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune maintenance, réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.	
Utilisation relative au fonctionnement	B6 Utilisation d'énergie B7 Utilisation d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.	
Étape	Paramètre	Valeur	
Fin de vie du produit	C1 Déconstruction C2 Transport C3 Traitement des déchets C4 Élimination	Scénario de fin de vie	
		La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec pour ce qui concerne les panneaux de fibres une réorientation, du fait de leur faible recyclabilité, en UIOM pour incinération avec valorisation énergétique), 16% sont directement incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.	
		Processus de collecte	
		Collecte séparée	11,826 kg / UF (67%)
		Collecte en mélange avec d'autres déchets	5,734 kg / UF (33%)
		Système de récupération	Réutilisation
			Aucune
		Recyclage	
		0,024 kg / UF (0%)	
		Valorisation énergétique	
		Aucune	
		Élimination	
		Incinération en UIOM	14,502 kg / UF (83%)
		Stockage en CSDND	3,034 kg / UF (17%)
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	D Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent, au niveau de l'incinération avec valorisation énergétique, la substitution d'énergie thermique et électrique. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.	

Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
		Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.
	Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
		Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
Émissions dans le sol		Sans objet car le produit n'est pas en contact avec le sol.	

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	
		Confort hygrothermique	Les caractéristiques suivantes ont été extrapolées, pour les panneaux bruts, à partir des valeurs indiquées dans la norme harmonisée NF EN 13986 et de la masse volumique considérée : - coefficient de conductivité thermique λ : 0,11 W / m.K ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (sec) : 22 ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (humide) : 14.
		Confort acoustique	Le coefficient d'absorption acoustique, lorsque les panneaux sont destinés à être utilisés en absorbant acoustique, est égal à 0,10 pour une plage de fréquences de 250 à 500 Hz (source : norme NF EN 13986).
		Confort visuel	Les panneaux bruts n'apportent aucune contribution à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment car ils ne sont pas visibles depuis l'intérieur des pièces.
		Confort olfactif	Aucune mesure d'intensité d'odeur n'a été réalisée.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.	

Cadre de validité environnementale

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN à partir d'analyses de gravité puis de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation, pour les indicateurs suivants : potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

Un produit respecte ce domaine de validité si les critères suivants sont respectés sur les paramètres sensibles.

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Épaisseur des panneaux	38 mm maximum

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu humide bruts

Épaisseur déclarée : 25 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 35 mm



FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

2-96:2018

Date de publication

Publication de la FDES collective

15/10/2019

Réalisation



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Avec le soutien de



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

À l'initiative de



Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie
ADP > Abiotic depletion potential
CSDND > Centre de stockage de déchets non dangereux
FDES > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

DTU > Document technique unifié
RCP > Règles de catégorie de produits
UF > Unité fonctionnelle
UIOM > Unité d'incinération d'ordures ménagères

Informations générales

Fabricant > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des panneaux de process répondant aux éléments de description ci-dessous. Des éléments d'explication sur cette FDES sont et renseignements disponibles auprès du syndicat professionnel suivant : Union des industries de panneaux de process, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, www.uipp.fr, contact@uipp.fr.

Déclarant > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la tombe" (modules A1 à C4 + D)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne

externe

Vérificateur tierce partie de la FDES selon le programme de vérification INIES : Étienne LEES-PERASSO, Bureau Veritas LCIE



Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction

www.inies.fr

Date de publication > 15/10/2019

Terme de validité > 15/10/2024

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

comparabilité

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Description du produit

Nom et identification > Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu humide bruts

Représentation > visuelle



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Humidité (% sur sec)	Densité (kg/m ³)	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Panneaux	Fibres de bois, liant	5,8%		724	0,025
Vis	Acier inoxydable				0,024
TOTAL				0,025	18,1

Autres caractéristiques > Le bois anhydre sous forme de fibres représente 79% de la masse des panneaux et provient des sources suivantes : 79% de bois ronds (petits bois, branches, grumes déclassées), 21% de produits connexes (copeaux, plaquettes) engendrés par d'autres industries travaillant le bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles, etc.).

Usage > Fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtements)

Preuves d'aptitude à l'usage > La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5. La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100 ans
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5.
Paramètres théoriques d'application	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Environnement	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant des classes d'emploi 1 et 2 au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification, et la classe d'emploi 2 les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur ou sous abri, protégé des intempéries, avec une humidité ambiante élevée occasionnelle pouvant conduire à une humidification non persistante (condensation) et un séchage très rapide du bois.
Conditions d'utilisation	L'utilisation est possible dans les structures relevant des classes de service 1 et 2 au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%. La classe de service 2 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 85% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 13% et 20%.
Maintenance	Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substance figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

Stockage de carbone > et contenu biosourcé Le tableau suivant présente des informations environnementales additionnelles relatives au stockage de carbone biogénique dans le produit ainsi qu'à son contenu biosourcé.

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ éq. / UF	26,0
Durée de stockage	années	100
Contribution à l'atténuation du changement climatique (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	kg CO ₂ éq. / UF	-22,2
Masse de matière biosourcée	kg / UF	14,4

Fabrication > Les principales étapes de fabrication sont les suivantes : déchetage (écorçage des rondins, coupe des rondins et des connexes de scierie en plaquettes) ; calibrage, lavage éventuel et dépoussiérage des plaquettes ; défibrage par traitement thermomécanique ; préparation du mélange collant et encollage des fibres ; séchage à faible humidité des fibres ; conformation des fibres pour constituer le matelas ; pressage à chaud (en continu ou en discontinu) ; mise à dimension et finition (équarrissage, ponçage, etc.).

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
Cartons	Carton	0,006
Chevrans bois	Bois	0,086
Chevrans panneaux	Panneaux de particules	0,069
Cerclage PET	Polytéréphtalate d'éthylène	0,003
Palette	Bois, bois moulé, acier	0,057
TOTAL		0,220

Un taux de chute de 8% (exprimé par rapport au produit installé) a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment.

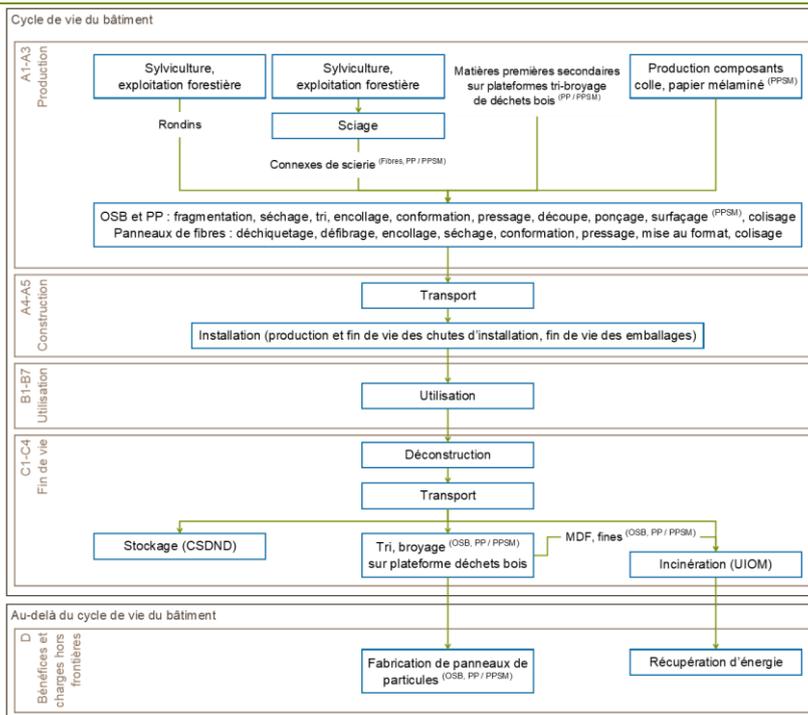
Représentativité > et variabilité La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des panneaux MDF pour milieu humide fabriqués en France, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).

Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité fonctionnelle > Assurer des fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtements) sur 1 m² par des panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu humide bruts, d'épaisseur 25 mm, fabriqués en France, sur une durée de vie de référence de 100 ans. Le cadre de validité de cette FDES collective couvre l'ensemble des panneaux MDF pour milieu humide fabriqués en France, dans la limite d'une épaisseur maximale de 35 mm (cf. section correspondante à la fin de la FDES).

Diagramme des > processus de l'ACV



Ce diagramme décrit les processus de l'ACV pour les trois grandes familles de panneaux de process (panneaux OSB, panneaux de fibres, panneaux de particules). Les étapes précisées en exposant sont spécifiques à certaines familles de panneaux (approvisionnements en matières premières, fabrication et fin de vie). Certaines de ces étapes ne sont donc pas considérées dans le cadre de la présente FDES.

Étapes non prises en compte > Toutes les étapes du cycle de vie du produit ont été prises en compte.

Règle de coupure > Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus. Les matières premières non spécifiées de l'inventaire de cycle de vie représentent 0,000000000009% du flux de référence et correspondent à des flux non modélisés intervenant dans certaines données d'arrière-plan utilisées.

Allocations > Les choix d'affectation des impacts entre coproduits ont été pris en conformité avec les exigences des normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485. Au niveau de la fabrication, les pertes générées ont été comptabilisées comme des déchets et l'ensemble des sources d'impacts ont été affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données spécifiques sont issues de moyennes de données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants pondérées par les volumes de production (année de référence 2016). Les données génériques sont issues de la base de données Ecoinvent version 3.4 datée de 2017 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/FBF/CSTB/FCBA 2012)

Paramètres environnementaux issus de l'ACV

		Production				Construction			Utilisation				
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation			
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5			
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-23,6	0,487	2,62	3,1								
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	1,51 E-06	8,92 E-08	2,12 E-08	1,10 E-07								
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,0331	0,00126	0,00147	0,00273								
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,00635	0,000207	0,000218	0,000425								
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00201	6,02 E-05	0,000108	0,000168								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	4,94 E-06	1,14 E-09	3,78 E-06	3,78 E-06								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	130	7,33	2,97	10,3								
Pollution de l'air	m ³ / UF	828	39,9	59,2	99,1								
Pollution de l'eau	m ³ / UF	4,65	0,144	0,0876	0,232								
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources													
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	97,2	0,0203	-20,5	-20,4								
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	268		18,9	18,9								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	365	0,0203	-1,59	-1,57								
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	173	7,37	0,0844	7,46								
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	41,4		3,13	3,13								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	215	7,37	3,21	10,6								
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	1,30 E-16											
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	19,7											
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF												
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,00387		0,00136	0,00136								
Paramètres décrivant les déchets													
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,0425	0,000231	0,153	0,153								
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0,917	0,00446	0,502	0,507								
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,0015	5,02 E-05	9,82 E-06	6,00 E-05								
Paramètres décrivant les flux sortants													
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF												
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0,0322		0,137	0,137								
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF												
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			4,13	4,13								
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,597	0,597								

		Utilisation			Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières
		Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		B6	B7	B1-B7	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF				5,65 E-05	0,115		25,9	26	5,49	-4,51
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF				9,63 E-11	1,85 E-08		4,11 E-08	5,97 E-08	1,68 E-06	-4,59 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF				3,33 E-07	0,000623		0,00412	0,00474	0,0405	-0,0162
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF				5,31 E-08	0,000136		0,00108	0,00122	0,00799	-0,00115
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF				1,44 E-08	1,86 E-05		0,000499	0,000518	0,00269	-0,000775
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF				6,00 E-10	3,35 E-07		3,26 E-07	6,62 E-07	9,38 E-06	-1,25 E-06
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF				0,000684	1,82		3,73	5,54	145	-66,2
Pollution de l'air	m ³ / UF				0,00687	9,74		109	119	1 050	-229
Pollution de l'eau	m ³ / UF				2,05 E-05	0,0383		0,327	0,365	5,25	-0,675
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources											
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,00075	0,024		0,0764	0,101	76,8	-3,16
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									286	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF				0,00075	0,024		0,0764	0,101	363	-3,16
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,0131	1,93		4,03	5,97	187	-139
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									44,5	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF				0,0131	1,93		4,03	5,97	231	-139
Utilisation de matière secondaire	kg / UF									1,30 E-16	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF									19,7	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF										
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF					0,000461		0,0156	0,0161	0,0213	-0,0408
Paramètres décrivant les déchets											
Déchets dangereux éliminés	kg / UF				1,92 E-06	0,0014		0,234	0,235	0,431	-0,0349
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF				4,41 E-05	0,0165		3,48	3,5	4,92	-0,694
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF				1,77 E-07	1,44 E-06		9,11 E-06	1,07 E-05	0,00157	-0,00106
Paramètres décrivant les flux sortants											
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF										
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF						0,024	0,00011	0,0241	0,194	0,00343
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF										
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF							49,4	49,4	53,5	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF							7,13	7,13	7,73	

Scénarios et informations techniques additionnelles

Étape	Paramètre	Valeur	
Production	A1 Matières premières	Type de panneaux	
	A2 Transport	Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu humide bruts	
	A3 Fabrication	Épaisseur	
		25 mm	
Processus de construction		Véhicule et carburant utilisés	
		Camion semi-remorque avec consommation de gasoil : 0,43 l / km à plein, 0,26 l / km à vide.	
	A4 Transport jusqu'au site de construction	Distance	459 km par route
		Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 89%
			Taux de retour à vide : 15%
		Volume réel transporté par camion	33 m ³
		Masse transportée par camion	24 t
		Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	0,34
		Intrants auxiliaires	Vis en acier inoxydable : 0,024 kg / UF
		Utilisation d'eau	Aucune
	Utilisation d'autres ressources	Aucune	
	Énergie consommée	Électricité : 0,001 kWh / UF	
A5 Installation dans le bâtiment		Déchets sur le site avant traitement	
		- Pertes de produit à l'installation : 1,448 kg / UF. - Déchets d'emballage : cartons 0,006 kg / UF, chevrons bois 0,093 kg / UF, chevrons panneau 0,075 kg / UF, cerclage PET 0,003 kg / UF, palettes 0,061 kg / UF.	
		Matières sortantes résultant du traitement des déchets	
		- Recyclage : 0,163 kg / UF - Incinération en UIOM : 1,242 kg / UF - Stockage en CSDND : 0,281 kg / UF	
	Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Sans objet	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2 Maintenance B3 Réparation B4 Remplacement B5 Réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune maintenance, réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.	
Utilisation relative au fonctionnement	B6 Utilisation d'énergie B7 Utilisation d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.	
Étape	Paramètre	Valeur	
Fin de vie du produit	C1 Déconstruction C2 Transport C3 Traitement des déchets C4 Élimination	Scénario de fin de vie	
		La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec pour ce qui concerne les panneaux de fibres une réorientation, du fait de leur faible recyclabilité, en UIOM pour incinération avec valorisation énergétique), 16% sont directement incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.	
		Processus de collecte	
		Collecte séparée	12,209 kg / UF (67%)
		Collecte en mélange avec d'autres déchets	5,920 kg / UF (33%)
		Système de récupération	
	Réutilisation	Aucune	
	Recyclage	0,024 kg / UF (0%)	
	Valorisation énergétique	Aucune	
	Élimination		
	Incinération en UIOM	14,973 kg / UF (83%)	
	Stockage en CSDND	3,132 kg / UF (17%)	
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	D Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent, au niveau de l'incinération avec valorisation énergétique, la substitution d'énergie thermique et électrique. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.	

Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
		Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.
	Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
		Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
Émissions dans le sol		Sans objet car le produit n'est pas en contact avec le sol.	

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	
		Confort hygrothermique	Les caractéristiques suivantes ont été extrapolées, pour les panneaux bruts, à partir des valeurs indiquées dans la norme harmonisée NF EN 13986 et de la masse volumique considérée : - coefficient de conductivité thermique λ : 0,12 W / m.K ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (sec) : 26 ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (humide) : 17.
		Confort acoustique	Le coefficient d'absorption acoustique, lorsque les panneaux sont destinés à être utilisés en absorbant acoustique, est égal à 0,10 pour une plage de fréquences de 250 à 500 Hz (source : norme NF EN 13986).
		Confort visuel	Les panneaux bruts n'apportent aucune contribution à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment car ils ne sont pas visibles depuis l'intérieur des pièces.
		Confort olfactif	Aucune mesure d'intensité d'odeur n'a été réalisée.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.	

Cadre de validité environnementale

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN à partir d'analyses de gravité puis de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation, pour les indicateurs suivants : potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

Un produit respecte ce domaine de validité si les critères suivants sont respectés sur les paramètres sensibles.

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Épaisseur des panneaux	35 mm maximum

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec bruts

Épaisseur déclarée : 25 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 30 mm



FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

2-94:2018

Date de publication

Publication de la FDES collective

15/10/2019

Réalisation



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Avec le soutien de



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

À l'initiative de



Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie
ADP > Abiotic depletion potential
CSDND > Centre de stockage de déchets non dangereux
FDES > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

DTU > Document technique unifié
RCP > Règles de catégorie de produits
UF > Unité fonctionnelle
UIOM > Unité d'incinération d'ordures ménagères

Informations générales

Fabricant > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des panneaux de process répondant aux éléments de description ci-dessous. Des éléments d'explication sur cette FDES sont et renseignements disponibles auprès du syndicat professionnel suivant : Union des industries de panneaux de process, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, www.uipp.fr, contact@uipp.fr.

Déclarant > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la tombe" (modules A1 à C4 + D)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne

externe

Vérificateur tierce partie de la FDES selon le programme de vérification INIES : Étienne LEES-PERASSO, Bureau Veritas LCIE



Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction

www.inies.fr

Date de publication > 15/10/2019

Terme de validité > 15/10/2024

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

comparabilité

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Description du produit

Nom et identification > Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec bruts

Représentation > visuelle



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Humidité (% sur sec)	Densité (kg/m ³)	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Panneaux	Fibres de bois, liant	6,5%	710	0,025	17,8
Vis	Acier inoxydable				0,024
TOTAL				0,025	17,8

Autres caractéristiques > Le bois anhydre sous forme de fibres représente 81% de la masse des panneaux et provient des sources suivantes : 82% de bois ronds (petits bois, branches, grumes déclassées), 18% de produits connexes (copeaux, plaquettes) engendrés par d'autres industries travaillant le bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles, etc.).

Usage > Fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtements)

Preuves d'aptitude à l'usage > La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5. La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100 ans
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5.
Paramètres théoriques d'application	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Environnement	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant de la classe d'emploi 1 au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification.
Conditions d'utilisation	L'utilisation est possible dans les structures relevant de la classe de service 1 au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%.
Maintenance	Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substance figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

Stockage de carbone > et contenu biosourcé > Le tableau suivant présente des informations environnementales additionnelles relatives au stockage de carbone biogénique dans le produit ainsi qu'à son contenu biosourcé.

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ éq. / UF	26,1
Durée de stockage	années	100
Contribution à l'atténuation du changement climatique (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	kg CO ₂ éq. / UF	-22,3
Masse de matière biosourcée	kg / UF	14,4

Fabrication > Les principales étapes de fabrication sont les suivantes : déchetage (écorçage des rondins, coupe des rondins et des connexes de scierie en plaquettes) ; calibrage, lavage éventuel et dépoussiérage des plaquettes ; défibrage par traitement thermomécanique ; préparation du mélange collant et encollage des fibres ; séchage à faible humidité des fibres ; conformation des fibres pour constituer le matelas ; pressage à chaud (en continu ou en discontinu) ; mise à dimension et finition (équarrissage, ponçage, etc.).

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
Cartons	Carton	0,006
Chevrans bois	Bois	0,086
Chevrans panneaux	Panneaux de particules	0,069
Cerclage PET	Polytéréphtalate d'éthylène	0,003
Palette	Bois, bois moulé, acier	0,057
TOTAL		0,220

Un taux de chute de 8% (exprimé par rapport au produit installé) a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment.

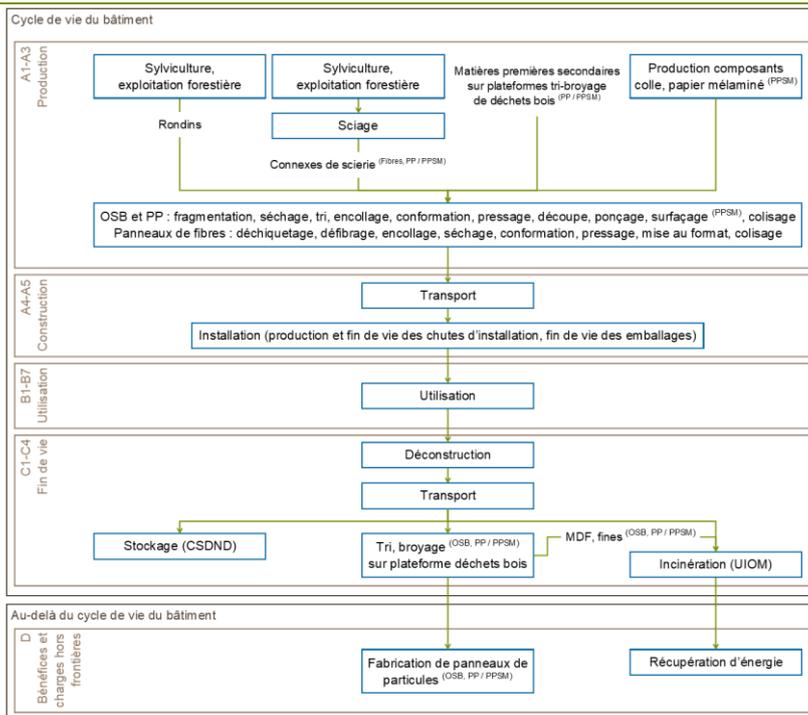
Représentativité > et variabilité > La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des panneaux MDF pour milieu sec fabriqués en France, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).

Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité fonctionnelle > Assurer des fonctions structurales (dalles de plancher) ou non (revêtements) sur 1 m² par des panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec bruts, d'épaisseur 25 mm, fabriqués en France, sur une durée de vie de référence de 100 ans. Le cadre de validité de cette FDES collective couvre l'ensemble des panneaux MDF pour milieu sec fabriqués en France, dans la limite d'une épaisseur maximale de 30 mm (cf. section correspondante à la fin de la FDES).

Diagramme des > processus de l'ACV



Ce diagramme décrit les processus de l'ACV pour les trois grandes familles de panneaux de process (panneaux OSB, panneaux de fibres, panneaux de particules). Les étapes précisées en exposant sont spécifiques à certaines familles de panneaux (approvisionnements en matières premières, fabrication et fin de vie). Certaines de ces étapes ne sont donc pas considérées dans le cadre de la présente FDES.

Étapes non prises en compte > Toutes les étapes du cycle de vie du produit ont été prises en compte.

Règle de coupure > Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus. Les matières premières non spécifiées de l'inventaire de cycle de vie représentent 0,000000000007% du flux de référence et correspondent à des flux non modélisés intervenant dans certaines données d'arrière-plan utilisées.

Allocations > Les choix d'affectation des impacts entre coproduits ont été pris en conformité avec les exigences des normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485. Au niveau de la fabrication, les pertes générées ont été comptabilisées comme des déchets et l'ensemble des sources d'impacts ont été affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données spécifiques sont issues de moyennes de données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants pondérées par les volumes de production (année de référence 2016). Les données génériques sont issues de la base de données Ecoinvent version 3.4 datée de 2017 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/FBF/CSTB/FCBA 2012).

Paramètres environnementaux issus de l'ACV

		Production				Construction			Utilisation				
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation			
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5			
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-23,4	0,478	2,52	3								
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	8,23 E-07	8,74 E-08	2,08 E-08	1,08 E-07								
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,022	0,00124	0,00145	0,00269								
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,00706	0,000203	0,000214	0,000417								
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00129	5,90 E-05	0,000108	0,000167								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	2,88 E-06	1,12 E-09	3,78 E-06	3,78 E-06								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	131	7,18	2,95	10,1								
Pollution de l'air	m ³ / UF	770	39,2	58,9	98,1								
Pollution de l'eau	m ³ / UF	2,15	0,141	0,0842	0,226								
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources													
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	98,4	0,0199	-20,6	-20,6								
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	269		19	19								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	367	0,0199	-1,59	-1,57								
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	171	7,23	0,0254	7,25								
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	41,8		3,16	3,16								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	212	7,23	3,18	10,4								
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	-4,28 E-16											
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	21,7											
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF												
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,00998		0,00137	0,00137								
Paramètres décrivant les déchets													
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,0461	0,000226	0,151	0,151								
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0,463	0,00437	0,496	0,5								
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,00117	4,92 E-05	9,70 E-06	5,89 E-05								
Paramètres décrivant les flux sortants													
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF												
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0,0322		0,137	0,137								
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF												
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			4,15	4,15								
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,6	0,6								

		Utilisation			Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières
		Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		B6	B7	B ¹ -P ¹	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF				5,65 E-05	0,115		24,7	24,8	4,42	-4,53
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF				9,63 E-11	1,86 E-08		3,86 E-08	5,73 E-08	9,88 E-07	-4,61 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF				3,33 E-07	0,000626		0,00396	0,00459	0,0293	-0,0163
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF				5,31 E-08	0,000137		0,00103	0,00117	0,00865	-0,00116
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF				1,44 E-08	1,87 E-05		0,000497	0,000515	0,00197	-0,000779
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF				6,00 E-10	3,37 E-07		3,05 E-07	6,42 E-07	7,30 E-06	-1,26 E-06
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF				0,000684	1,83		3,5	5,33	147	-66,5
Pollution de l'air	m ³ / UF				0,00687	9,79		107	116	984	-230
Pollution de l'eau	m ³ / UF				2,05 E-05	0,0385		0,287	0,325	2,7	-0,678
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources											
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,00075	0,0241		0,0695	0,0943	78	-3,17
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									288	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF				0,00075	0,0241		0,0695	0,0943	366	-3,17
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,0131	1,94		3,79	5,74	184	-140
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									44,9	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF				0,0131	1,94		3,79	5,74	229	-140
Utilisation de matière secondaire	kg / UF									-4,28 E-16	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF									21,7	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF										
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF					0,000463		0,0157	0,0162	0,0275	-0,041
Paramètres décrivant les déchets											
Déchets dangereux éliminés	kg / UF				1,92 E-06	0,00141		0,211	0,213	0,41	-0,035
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF				4,41 E-05	0,0166		3,4	3,42	4,38	-0,698
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF				1,77 E-07	1,44 E-06		8,49 E-06	1,01 E-05	0,00124	-0,00107
Paramètres décrivant les flux sortants											
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF										
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF						0,024	0,000111	0,0241	0,194	0,00343
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF										
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF							49,6	49,6	53,8	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF							7,17	7,17	7,77	

Scénarios et informations techniques additionnelles

Étape	Paramètre	Valeur	
Production	A1 Matières premières	Type de panneaux	
	A2 Transport	Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec bruts	
	A3 Fabrication	Épaisseur	
		25 mm	
Processus de construction		Véhicule et carburant utilisés	
		Camion semi-remorque avec consommation de gasoil : 0,43 l / km à plein, 0,26 l / km à vide.	
	A4 Transport jusqu'au site de construction	Distance	459 km par route
		Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 89%
			Taux de retour à vide : 15%
			34 m ³
		Volume réel transporté par camion	24 t
		Masse transportée par camion	0,35
		Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	
		Intrants auxiliaires	Vis en acier inoxydable : 0,024 kg / UF
	Utilisation d'eau	Aucune	
	Utilisation d'autres ressources	Aucune	
	Énergie consommée	Électricité : 0,001 kWh / UF	
A5 Installation dans le bâtiment		Déchets sur le site avant traitement	
		- Pertes de produit à l'installation : 1,420 kg / UF. - Déchets d'emballage : cartons 0,006 kg / UF, chevrons bois 0,093 kg / UF, chevrons panneau 0,075 kg / UF, cerclage PET 0,003 kg / UF, palettes 0,061 kg / UF.	
		- Recyclage : 0,163 kg / UF - Incinération en UIOM : 1,218 kg / UF - Stockage en CSDND : 0,276 kg / UF	
	Matières sortantes résultant du traitement des déchets		
	Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Sans objet	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2 Maintenance B3 Réparation B4 Remplacement B5 Réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune maintenance, réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.	
Utilisation relative au fonctionnement	B6 Utilisation d'énergie B7 Utilisation d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.	
Étape	Paramètre	Valeur	
Fin de vie du produit	C1 Déconstruction C2 Transport C3 Traitement des déchets C4 Élimination	Scénario de fin de vie	La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec pour ce qui concerne les panneaux de fibres une réorientation, du fait de leur faible recyclabilité, en UIOM pour incinération avec valorisation énergétique), 16% sont directement incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.
		Processus de collecte	Collecte séparée : 11,970 kg / UF (67%) Collecte en mélange avec d'autres déchets : 5,804 kg / UF (33%)
		Système de récupération	Réutilisation : Aucune Recyclage : 0,024 kg / UF (0%) Valorisation énergétique : Aucune
		Élimination	Incinération en UIOM : 14,679 kg / UF (83%) Stockage en CSDND : 3,071 kg / UF (17%)
		Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	D Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage
			En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent, au niveau de l'incinération avec valorisation énergétique, la substitution d'énergie thermique et électrique. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Émissions radioactives naturelles	Aucun essai n'a été réalisé.
		Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.
	Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
		Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
Émissions dans le sol		Sans objet car le produit n'est pas en contact avec le sol.	

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	Les caractéristiques suivantes ont été extrapolées, pour les panneaux bruts, à partir des valeurs indiquées dans la norme harmonisée NF EN 13986 et de la masse volumique considérée : - coefficient de conductivité thermique λ : 0,12 W / m.K ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (sec) : 25 ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (humide) : 16.
		Confort hygrothermique	Le coefficient d'absorption acoustique, lorsque les panneaux sont destinés à être utilisés en absorbant acoustique, est égal à 0,10 pour une plage de fréquences de 250 à 500 Hz (source : norme NF EN 13986).
		Confort acoustique	Les panneaux bruts n'apportent aucune contribution à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment car ils ne sont pas visibles depuis l'intérieur des pièces.
		Confort visuel	Aucune mesure d'intensité d'odeur n'a été réalisée.
		Confort olfactif	Sans objet.
	Autres informations sur le confort		

Cadre de validité environnementale

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN à partir d'analyses de gravité puis de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation, pour les indicateurs suivants : potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

Un produit respecte ce domaine de validité si les critères suivants sont respectés sur les paramètres sensibles.

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Épaisseur des panneaux	30 mm maximum

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec ignifuges bruts

Épaisseur déclarée : 22 mm
Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 30 mm



FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

2-95:2018

Date de publication

Publication de la FDES collective

15/10/2019

Réalisation



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Avec le soutien de



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

À l'initiative de



Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie
ADP > Abiotic depletion potential
CSDND > Centre de stockage de déchets non dangereux
FDES > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

DTU > Document technique unifié
RCP > Règles de catégorie de produits
UF > Unité fonctionnelle
UIOM > Unité d'incinération d'ordures ménagères

Informations générales

Fabricant > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des panneaux de process répondant aux éléments de description ci-dessous. Des éléments d'explication sur cette FDES sont et renseignements disponibles auprès du syndicat professionnel suivant : Union des industries de panneaux de process, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, www.uipp.fr, contact@uipp.fr.

Déclarant > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la tombe" (modules A1 à C4 + D)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne

externe

Vérificateur tierce partie de la FDES selon le programme de vérification INIES : Étienne LEES-PERASSO, Bureau Veritas LCIE

Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction

www.inies.fr

Date de publication > 15/10/2019

Terme de validité > 15/10/2024

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

comparabilité

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.



Description du produit

Nom et identification > Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec ignifuges bruts

Représentation > visuelle



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Humidité (% sur sec)	Densité (kg/m ³)	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Panneaux	Fibres de bois, ignifugeant, liant	5,3%		739	0,022
Vis	Acier inoxydable				0,024
TOTAL					0,022
					16,3

Autres caractéristiques > Le bois anhydre sous forme de fibres représente 70% de la masse des panneaux et provient des sources suivantes : 77% de bois ronds (petits bois, branches, grumes déclassées), 23% de produits connexes (copeaux, plaquettes) engendrés par d'autres industries travaillant le bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles, etc.).

Usage > Fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtements)

Preuves d'aptitude à l'usage > La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5. La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100 ans
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5.
Paramètres théoriques d'application	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Environnement	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant de la classe d'emploi 1 au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification.
Conditions d'utilisation	L'utilisation est possible dans les structures relevant de la classe de service 1 au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%.

Maintenance > Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substance figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

Stockage de carbone > et contenu biosourcé > Le tableau suivant présente des informations environnementales additionnelles relatives au stockage de carbone biogénique dans le produit ainsi qu'à son contenu biosourcé.

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ eq. / UF	20,7
Durée de stockage	années	100
Contribution à l'atténuation du changement climatique (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	kg CO ₂ eq. / UF	-17,6
Masse de matière biosourcée	kg / UF	11,4

Fabrication > Les principales étapes de fabrication sont les suivantes : déchetage (écorçage des rondins, coupe des rondins et des connexes de scierie en plaquettes) ; calibrage, lavage éventuel et dépoussiérage des plaquettes ; défibrage par traitement thermomécanique ; préparation du mélange collant et encollage des fibres ; séchage à faible humidité des fibres ; conformation des fibres pour constituer le matelas ; pressage à chaud (en continu ou en discontinu) ; mise à dimension et finition (équarrissage, ponçage, etc.).

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
Cartons	Carton	0,005
Chevrans bois	Bois	0,076
Chevrans panneaux	Panneaux de particules	0,061
Cerclage PET	Polytéréphtalate d'éthylène	0,002
Palette	Bois, bois moulé, acier	0,050
TOTAL		0,194

Un taux de chute de 8% (exprimé par rapport au produit installé) a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment.

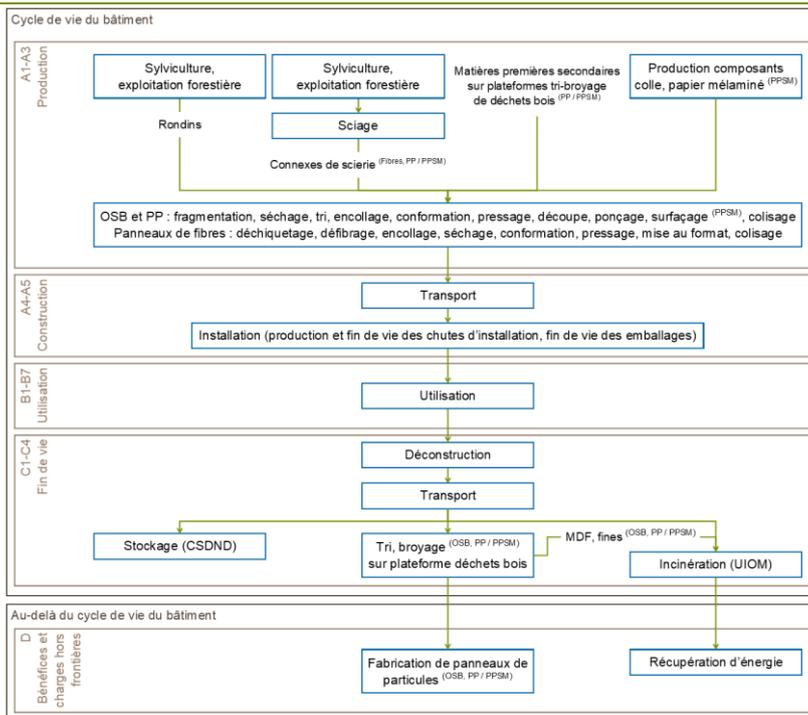
Représentativité et variabilité > La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des panneaux MDF pour milieu sec ignifuges fabriqués en France, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).

Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité fonctionnelle > Assurer des fonctions structurelles (dalles de plancher) ou non (revêtements) sur 1 m² par des panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec ignifuges bruts, d'épaisseur 22 mm, fabriqués en France, sur une durée de vie de référence de 100 ans. Le cadre de validité de cette FDES collective couvre l'ensemble des panneaux MDF pour milieu sec ignifuges fabriqués en France, dans la limite d'une épaisseur maximale de 30 mm (cf. section correspondante à la fin de la FDES).

Diagramme des > processus de l'ACV



Ce diagramme décrit les processus de l'ACV pour les trois grandes familles de panneaux de process (panneaux OSB, panneaux de fibres, panneaux de particules). Les étapes précisées en exposant sont spécifiques à certaines familles de panneaux (approvisionnements en matières premières, fabrication et fin de vie). Certaines de ces étapes ne sont donc pas considérées dans le cadre de la présente FDES.

Étapes non prises en compte > Toutes les étapes du cycle de vie du produit ont été prises en compte.

Règle de coupure > Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus. Les matières premières non spécifiées de l'inventaire de cycle de vie représentent 0,000000000006% du flux de référence et correspondent à des flux non modélisés intervenant dans certaines données d'arrière-plan utilisées.

Allocations > Les choix d'affectation des impacts entre coproduits ont été pris en conformité avec les exigences des normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485. Au niveau de la fabrication, les pertes générées ont été comptabilisées comme des déchets et l'ensemble des sources d'impacts ont été affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données spécifiques sont issues de moyennes de données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants pondérées par les volumes de production (année de référence 2016). Les données génériques sont issues de la base de données Ecoinvent version 3.4 datée de 2017 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/BBF/CSTB/FCBA 2012)

Paramètres environnementaux issus de l'ACV

		Production				Construction			Utilisation				
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation			
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5			
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-16,7	0,437	2,19	2,62								
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	1,70 E-06	8,00 E-08	2,01 E-08	1,00 E-07								
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,0504	0,00113	0,00142	0,00255								
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,0105	0,000186	0,00021	0,000396								
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,00267	5,40 E-05	9,95 E-05	0,000153								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	6,69 E-05	1,02 E-09	3,77 E-06	3,77 E-06								
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	158	6,57	2,88	9,46								
Pollution de l'air	m ³ / UF	1 050	35,9	57,6	93,5								
Pollution de l'eau	m ³ / UF	6,04	0,129	0,0914	0,221								
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources													
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	85,4	0,0182	-16,2	-16,2								
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	213		14,8	14,8								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	299	0,0182	-1,35	-1,33								
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	201	6,62	0,347	6,96								
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	36,6		2,77	2,77								
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	237	6,62	3,12	9,73								
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	-8,51 E-17											
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	5,79											
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF												
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,0106		0,00109	0,00109								
Paramètres décrivant les déchets													
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,084	0,000207	0,155	0,156								
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	1,54	0,004	0,466	0,47								
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,00151	4,50 E-05	9,41 E-06	5,45 E-05								
Paramètres décrivant les flux sortants													
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF												
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0,0284		0,121	0,121								
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF												
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			3,35	3,35								
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,484	0,484								

		Utilisation			Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières
		Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		B6	B7	B ¹ -P ¹	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF				5,65 E-05	0,0912		21	21,1	7,05	-3,59
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF				9,63 E-11	1,47 E-08		4,19 E-08	5,67 E-08	1,86 E-06	-3,66 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF				3,33 E-07	0,000496		0,00386	0,00436	0,0573	-0,0129
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF				5,31 E-08	0,000108		0,00104	0,00115	0,012	-0,000914
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF				1,44 E-08	1,48 E-05		0,000412	0,000427	0,00325	-0,000617
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF				6,00 E-10	2,67 E-07		3,35 E-07	6,02 E-07	7,13 E-05	-9,95 E-07
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF				0,000684	1,45		3,79	5,24	173	-52,7
Pollution de l'air	m ³ / UF				0,00687	7,75		97,4	105	1 250	-182
Pollution de l'eau	m ³ / UF				2,05 E-05	0,0305		0,4	0,431	6,69	-0,537
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources											
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,00075	0,0191		0,0856	0,105	69,4	-2,47
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									228	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF				0,00075	0,0191		0,0856	0,105	297	-2,47
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,0131	1,53		4,07	5,61	213	-111
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									39,4	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF				0,0131	1,53		4,07	5,61	253	-111
Utilisation de matière secondaire	kg / UF									-8,51 E-17	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF									5,79	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF										
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF					0,000366		0,0124	0,0128	0,0245	-0,0325
Paramètres décrivant les déchets											
Déchets dangereux éliminés	kg / UF				1,92 E-06	0,00112		0,265	0,266	0,506	-0,0278
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF				4,41 E-05	0,0131		3,09	3,1	5,12	-0,553
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF				1,77 E-07	1,14 E-06		9,49 E-06	1,08 E-05	0,00158	-0,000846
Paramètres décrivant les flux sortants											
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF										
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF						0,024	8,76 E-05	0,0241	0,173	0,00302
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF										
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF							39,9	39,9	43,2	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF							5,76	5,76	6,24	

Scénarios et informations techniques additionnelles

Étape	Paramètre	Valeur	
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Type de panneaux Panneaux de fibres MDF (medium-density fibreboard) utilisés en milieu sec ignifuges bruts	
		Épaisseur 22 mm	
Processus de construction		Véhicule et carburant utilisés Camion semi-remorque avec consommation de gasoil : 0,43 l / km à plein, 0,26 l / km à vide.	
	A4 Transport jusqu'au site de construction	Distance	459 km par route
		Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	Taux de chargement : 89% Taux de retour à vide : 15%
		Volume réel transporté par camion	32 m ³
		Masse transportée par camion	24 t
		Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	0,34
	A5 Installation dans le bâtiment	Intrants auxiliaires	Vis en acier inoxydable : 0,024 kg / UF
		Utilisation d'eau	Aucune
		Utilisation d'autres ressources	Aucune
		Énergie consommée	Électricité : 0,001 kWh / UF
	Déchets sur le site avant traitement	- Pertes de produit à l'installation : 1,300 kg / UF. - Déchets d'emballage : cartons 0,006 kg / UF, chevrons bois 0,082 kg / UF, chevrons panneau 0,066 kg / UF, cerclage PET 0,002 kg / UF, palettes 0,054 kg / UF.	
	Matières sortantes résultant du traitement des déchets	- Recyclage : 0,144 kg / UF - Incinération en UIOM : 1,114 kg / UF - Stockage en CSDND : 0,252 kg / UF	
	Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Sans objet	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2 Maintenance B3 Réparation B4 Remplacement B5 Réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune maintenance, réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.	
Utilisation relative au fonctionnement	B6 Utilisation d'énergie B7 Utilisation d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.	
Étape	Paramètre	Valeur	
Fin de vie du produit	C1 Déconstruction C2 Transport C3 Traitement des déchets C4 Élimination	Scénario de fin de vie	La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec pour ce qui concerne les panneaux de fibres une réorientation, du fait de leur faible recyclabilité, en UIOM pour incinération avec valorisation énergétique), 16% sont directement incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.
		Processus de collecte	Collecte séparée 10,959 kg / UF (67%) Collecte en mélange avec d'autres déchets 5,313 kg / UF (33%)
		Système de récupération	Réutilisation Aucune Recyclage 0,024 kg / UF (0%) Valorisation énergétique Aucune
		Élimination	Incinération en UIOM 13,437 kg / UF (83%) Stockage en CSDND 2,811 kg / UF (17%)
	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	D Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent, au niveau de l'incinération avec valorisation énergétique, la substitution d'énergie thermique et électrique. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Émissions dans l'air intérieur	Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire Aucun essai n'a été réalisé.
			Émissions radioactives naturelles Aucun essai n'a été réalisé.
			Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs Sans objet.
		Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine. Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
	Émissions dans le sol	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec le sol.	

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	Les caractéristiques suivantes ont été extrapolées, pour les panneaux bruts, à partir des valeurs indiquées dans la norme harmonisée NF EN 13986 et de la masse volumique considérée : - coefficient de conductivité thermique λ : 0,13 W / m.K ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (sec) : 27 ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (humide) : 17.
		Confort hygrothermique	Le coefficient d'absorption acoustique, lorsque les panneaux sont destinés à être utilisés en absorbant acoustique, est égal à 0,10 pour une plage de fréquences de 250 à 500 Hz (source : norme NF EN 13986).
		Confort acoustique	Les panneaux bruts n'apportent aucune contribution à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment car ils ne sont pas visibles depuis l'intérieur des pièces.
		Confort visuel	Aucune mesure d'intensité d'odeur n'a été réalisée.
		Confort olfactif	Sans objet.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.	

Cadre de validité environnementale

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN à partir d'analyses de gravité puis de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation, pour les indicateurs suivants : potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

Un produit respecte ce domaine de validité si les critères suivants sont respectés sur les paramètres sensibles.

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Épaisseur des panneaux	30 mm maximum

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES)

Selon les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



Panneaux de fibres MDF-HDF (high-density fibreboard) bruts

Épaisseur déclarée : 9 mm

Épaisseurs couvertes par le cadre de validité : jusqu'à 12 mm



FDES collective

Numéro d'enregistrement au programme de vérification INIES

2-97:2018

Date de publication

Publication de la FDES collective

15/10/2019

Réalisation



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

Avec le soutien de



comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

À l'initiative de



Guide de lecture

Abréviations > **ACV** > Analyse du cycle de vie
ADP > Abiotic depletion potential
CSDND > Centre de stockage de déchets non dangereux
FDES > Fiche de déclaration environnementale et sanitaire

DTU > Document technique unifié
RCP > Règles de catégorie de produits
UF > Unité fonctionnelle
UIOM > Unité d'incinération d'ordures ménagères

Informations générales

Fabricant > Les fabricants sont les entreprises produisant en France des panneaux de process répondant aux éléments de description ci-dessous. Des éléments d'explication sur cette FDES sont et renseignements disponibles auprès du syndicat professionnel suivant : Union des industries de panneaux de process, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, www.uipp.fr, contact@uipp.fr.

Déclarant > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr

Type de FDES > FDES collective "du berceau à la tombe" (modules A1 à C4 + D)

Vérification > Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne

externe

Vérificateur tierce partie de la FDES selon le programme de vérification INIES : Étienne LEES-PERASSO, Bureau Veritas LCIE



Programme > Programme INIES de déclaration environnementale et sanitaire des produits de construction

www.inies.fr

Date de publication > 15/10/2019

Terme de validité > 15/10/2024

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si :

comparabilité

- ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, et
- les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, et
- la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, et
- les quantités de matière exclues sont les mêmes, et
- les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et
- l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Description du produit

Nom et identification > Panneaux de fibres MDF-HDF (high-density fibreboard) bruts

Représentation > visuelle



Principaux composants > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé ainsi que les quantités par unité fonctionnelle :

Composant	Matériau	Humidité (% sur sec)	Densité (kg/m ³)	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Panneaux	Fibres de bois, liant	6,2%	860	0,009	7,7
Vis	Acier inoxydable				0,024
TOTAL				0,009	7,8

Autres caractéristiques > Le bois anhydre sous forme de fibres représente 82% de la masse des panneaux et provient des sources suivantes : 79% de bois ronds (petits bois, branches, grumes déclassées), 21% de produits connexes (copeaux, plaquettes) engendrés par d'autres industries travaillant le bois (scieries, menuiseries, fabriques de meubles, etc.).

Usage > Fonctions non structurales (revêtements)

Preuves d'aptitude à l'usage > La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5. La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.

Durée de vie de référence > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur lequel elle est basée.

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés déclarées du produit à la sortie d'usine et finitions	La conception et la fabrication sont conformes aux normes NF EN 622-1 et NF EN 622-5.
Paramètres théoriques d'application	La mise en œuvre respecte les prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application.
Environnement	L'utilisation est possible dans les ouvrages relevant de la classe d'emploi 1 au sens de NF EN 335. La classe d'emploi 1 désigne les situations dans lesquelles le bois est à l'intérieur, entièrement protégé des intempéries et non exposé à l'humidification.
Conditions d'utilisation	L'utilisation est possible dans les structures relevant de la classe de service 1 au sens de l'Eurocode 5. La classe de service 1 désigne un milieu dont la température de l'air ambiant est voisine de 20°C et l'humidité de l'air ne dépasse 65% que quelques semaines par an, ce qui correspond à des pièces de bois dont l'humidité est comprise entre 7% et 13%.
Maintenance	Aucune maintenance n'est requise pendant la durée de vie.

Déclaration de contenu > Le produit ne contient pas de substance figurant dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation de l'Agence Européenne des Produits Chimiques.

Stockage de carbone > et contenu biosourcé > Le tableau suivant présente des informations environnementales additionnelles relatives au stockage de carbone biogénique dans le produit ainsi qu'à son contenu biosourcé.

Paramètre	Unité	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	kg CO ₂ eq. / UF	11,4
Durée de stockage	années	50
Contribution à l'atténuation du changement climatique (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	kg CO ₂ eq. / UF	-4,9
Masse de matière biosourcée	kg / UF	6,3

Fabrication > Les principales étapes de fabrication sont les suivantes : déchetage (écorçage des rondins, coupe des rondins et des connexes de scierie en plaquettes) ; calibrage, lavage éventuel et dépoussiérage des plaquettes ; défibrage par traitement thermomécanique ; préparation du mélange collant et encollage des fibres ; séchage à faible humidité des fibres ; conformation des fibres pour constituer le matelas ; pressage à chaud (en continu ou en discontinu) ; mise à dimension et finition (équarrissage, ponçage, etc.).

Distribution et installation > Les emballages de distribution sont constitués de :

Emballage	Matériau	Masse (kg / UF)
Cartons	Carton	0,002
Chevrans bois	Bois	0,031
Chevrans panneaux	Panneaux de particules	0,025
Cerclage PET	Polytéréphtalate d'éthylène	0,001
Palette	Bois, bois moulé, acier	0,020
TOTAL		0,079

Un taux de chute de 8% (exprimé par rapport au produit installé) a été considéré lors de l'installation dans le bâtiment.

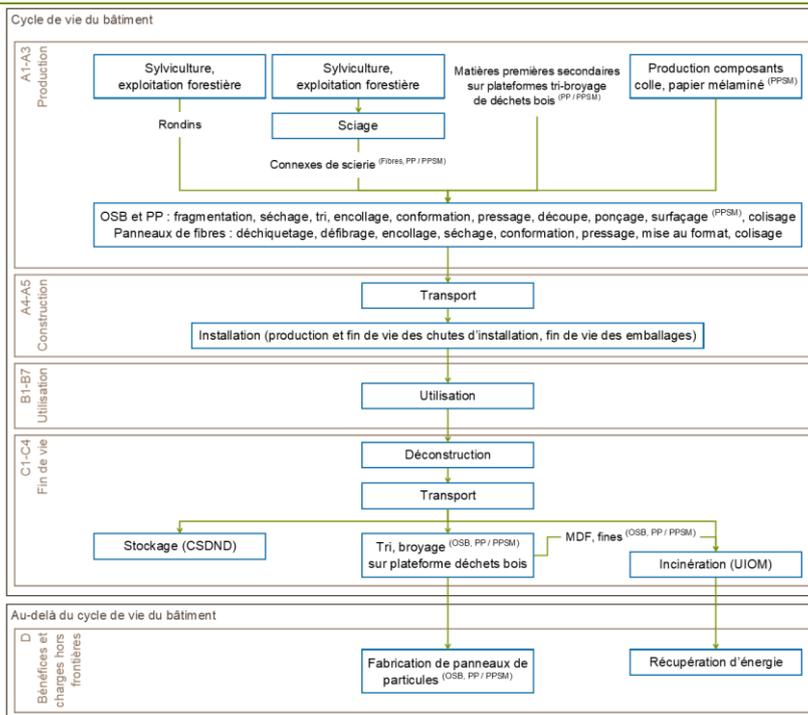
Représentativité > et variabilité > La présente FDES est une déclaration collective, représentative de l'ensemble des panneaux MDF-HDF fabriqués en France, dans les limites fixées par le cadre de validité sur les paramètres sensibles (cf. section correspondante à la fin de la FDES). Lorsque ce cadre de validité est respecté, les résultats pour le total cycle de vie ne dépassent pas de plus de 40% les valeurs déclarées pour les aspects environnementaux témoins (potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés).

Règles ACV

RCP > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Unité fonctionnelle > Assurer des fonctions non structurelles (revêtements) sur 1 m² par des panneaux de fibres MDF-HDF (high-density fibreboard) bruts, d'épaisseur 9 mm, fabriqués en France, sur une durée de vie de référence de 50 ans. Le cadre de validité de cette FDES collective couvre l'ensemble des panneaux MDF-HDF fabriqués en France, dans la limite d'une épaisseur maximale de 12 mm (cf. section correspondante à la fin de la FDES).

Diagramme des > processus de l'ACV



Ce diagramme décrit les processus de l'ACV pour les trois grandes familles de panneaux de process (panneaux OSB, panneaux de fibres, panneaux de particules). Les étapes précisées en exposant sont spécifiques à certaines familles de panneaux (approvisionnements en matières premières, fabrication et fin de vie). Certaines de ces étapes ne sont donc pas considérées dans le cadre de la présente FDES.

Étapes non prises en compte > Toutes les étapes du cycle de vie du produit ont été prises en compte.

Règle de coupure > Tous les flux de matière et d'énergie connus pour être susceptibles de provoquer des émissions significatives dans l'air, l'eau ou le sol ont été inclus. Les matières premières non spécifiées de l'inventaire de cycle de vie représentent 0,000000000009% du flux de référence et correspondent à des flux non modélisés intervenant dans certaines données d'arrière-plan utilisées.

Allocations > Les choix d'affectation des impacts entre coproduits ont été pris en conformité avec les exigences des normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485. Au niveau de la fabrication, les pertes générées ont été comptabilisées comme des déchets et l'ensemble des sources d'impacts ont été affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Qualité des données > Les données spécifiques sont issues de moyennes de données recueillies sur site et par enquête électronique auprès d'un échantillon de fabricants pondérées par les volumes de production (année de référence 2016). Les données génériques sont issues de la base de données Ecoinvent version 3.4 datée de 2017 et de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/FBF/CSTB/FCBA 2012)

Paramètres environnementaux issus de l'ACV

Paramètres décrivant les impacts environnementaux	Unité	Production	Construction			Utilisation				
		Matières premières, transport et fabrication	Transport	Installation	Sous-total	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation
		A1-A3	A4	A5	A4-A5	B1	B2	B3	B4	B5
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF	-10,7	0,208	1,2	1,41					
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF	5,24 E-07	3,81 E-08	1,38 E-08	5,20 E-08					
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF	0,0116	0,00054	0,00116	0,0017					
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF	0,00231	8,84 E-05	0,000146	0,000235					
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF	0,000711	2,57 E-05	7,79 E-05	0,000104					
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF	1,67 E-06	4,87 E-10	3,74 E-06	3,74 E-06					
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	45,6	3,13	2,34	5,47					
Pollution de l'air	m ³ / UF	302	17,1	51,3	68,3					
Pollution de l'eau	m ³ / UF	1,6	0,0617	0,0615	0,123					
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources										
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	36,7	0,00867	-8,78	-8,77					
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	117		8,48	8,48					
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	154	0,00867	-0,302	-0,294					
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	61,4	3,15	1,44	4,6					
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	14,7		1,11	1,11					
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	76,1	3,15	2,55	5,7					
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	7,01 E-17								
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF	7,75								
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF									
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF	0,000894		0,000593	0,000593					
Paramètres décrivant les déchets										
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,0157	9,86 E-05	0,141	0,141					
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0,314	0,0019	0,315	0,316					
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,000529	2,15 E-05	6,96 E-06	2,84 E-05					
Paramètres décrivant les flux sortants										
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF									
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	0,0116		0,0494	0,0494					
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF									
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF			1,76	1,76					
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF			0,254	0,254					

		Utilisation			Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières
		Utilisation de l'énergie	Utilisation de l'eau	Sous-total	Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Élimination	Sous-total	Sous-total	Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux		B6	B7	B ¹ -P ¹ -R ¹	C1	C2	C3	C4	C1-C4	A-C	D
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ éq. / UF				5,65 E-05	0,0504		11,1	11,1	1,78	-1,98
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 éq. / UF				9,63 E-11	8,14 E-09		1,68 E-08	2,51 E-08	6,01 E-07	-2,01 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ éq. / UF				3,33 E-07	0,000274		0,00173	0,00201	0,0153	-0,00713
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ éq. / UF				5,31 E-08	5,99 E-05		0,000452	0,000512	0,00305	-0,000505
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène éq. / UF				1,44 E-08	8,19 E-06		0,000217	0,000226	0,00104	-0,00034
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb éq. / UF				6,00 E-10	1,47 E-07		1,33 E-07	2,81 E-07	5,69 E-06	-5,49 E-07
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF				0,000684	0,799		1,53	2,33	53,4	-29
Pollution de l'air	m ³ / UF				0,00687	4,28		46,6	50,9	421	-100
Pollution de l'eau	m ³ / UF				2,05 E-05	0,0169		0,125	0,142	1,86	-0,296
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources											
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,00075	0,0106		0,0303	0,0416	28	-1,42
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									126	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF				0,00075	0,0106		0,0303	0,0416	154	-1,42
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF				0,0131	0,847		1,66	2,52	68,5	-61
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF									15,8	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF				0,0131	0,847		1,66	2,52	84,3	-61
Utilisation de matière secondaire	kg / UF									7,01 E-17	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF									7,75	
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF										
Utilisation nette d'eau douce	m ³ / UF					0,000203		0,00688	0,00708	0,00857	-0,0179
Paramètres décrivant les déchets											
Déchets dangereux éliminés	kg / UF				1,92 E-06	0,000616		0,0923	0,0929	0,25	-0,0153
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF				4,41 E-05	0,00726		1,49	1,49	2,13	-0,305
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF				1,77 E-07	6,31 E-07		3,71 E-06	4,52 E-06	0,000562	-0,000467
Paramètres décrivant les flux sortants											
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF										
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF						0,024	4,84 E-05	0,024	0,0851	0,00123
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF										
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF							21,1	21,1	22,9	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF							3,05	3,05	3,31	

Scénarios et informations techniques additionnelles

Étape	Paramètre	Valeur		
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Type de panneaux Panneaux de fibres MDF-HDF (high-density fibreboard) bruts		
		Épaisseur 9 mm		
Processus de construction	A4 Transport jusqu'au site de construction	Véhicule et carburant utilisés Camion semi-remorque avec consommation de gasoil : 0,43 l / km à plein, 0,26 l / km à vide.		
		Distance 459 km par route		
		Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide) Taux de chargement : 89% Taux de retour à vide : 15%		
		Volume réel transporté par camion 28 m ³		
		Masse transportée par camion 24 t		
	A5 Installation dans le bâtiment	Coefficient d'utilisation de la capacité volumique 0,29		
		Intrants auxiliaires Vis en acier inoxydable : 0,024 kg / UF		
		Utilisation d'eau Aucune		
		Utilisation d'autres ressources Aucune		
		Énergie consommée Électricité : 0,001 kWh / UF		
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B2 Maintenance B3 Réparation B4 Remplacement B5 Réhabilitation	Déchets sur le site avant traitement - Pertes de produit à l'installation : 0,619 kg / UF. - Déchets d'emballage : cartons 0,002 kg / UF, chevrons bois 0,033 kg / UF, chevrons panneau 0,027 kg / UF, cerclage PET 0,001 kg / UF, palettes 0,022 kg / UF.		
		Matières sortantes résultant du traitement des déchets - Recyclage : 0,059 kg / UF - Incinération en UIOM : 0,528 kg / UF - Stockage en CSDND : 0,118 kg / UF		
		Émissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau Sans objet		
Utilisation relative au fonctionnement	B6 Utilisation d'énergie B7 Utilisation d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.		
Fin de vie du produit	C1 Déconstruction C2 Transport C3 Traitement des déchets C4 Élimination	Scénario de fin de vie La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec pour ce qui concerne les panneaux de fibres une réorientation, du fait de leur faible recyclabilité, en UIOM pour incinération avec valorisation énergétique), 16% sont directement incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.		
		Processus de collecte	Collecte séparée 5,233 kg / UF (67%)	
			Collecte en mélange avec d'autres déchets 2,531 kg / UF (33%)	
		Système de récupération	Réutilisation Aucune	
			Recyclage 0,024 kg / UF (0%)	
		Élimination	Valorisation énergétique Aucune	
			Incinération en UIOM 6,401 kg / UF (82%)	
			Stockage en CSDND 1,339 kg / UF (17%)	
		Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	D Potentiel de réutilisation, récupération, recyclage	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent, au niveau de l'incinération avec valorisation énergétique, la substitution d'énergie thermique et électrique. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

Émissions de substances dangereuses vers l'air intérieur, le sol et l'eau durant l'utilisation

Étape	Paramètre	Valeur
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011 Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire Non concernés (pas de contact avec l'air intérieur car destinés à être recouverts).
		Émissions radioactives naturelles Aucun essai n'a été réalisé.
		Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs Sans objet.
	Émissions dans l'eau	Eau destinée à la consommation humaine Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
		Eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique Sans objet car le produit n'est pas en contact avec les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique.
Émissions dans le sol	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec le sol.	

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Étape	Paramètre	Valeur	
Utilisation liée à la structure du bâtiment	B1 Utilisation du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Qualité de vie	Les caractéristiques suivantes ont été extrapolées, pour les panneaux bruts, à partir des valeurs indiquées dans la norme harmonisée NF EN 13986 et de la masse volumique considérée : - coefficient de conductivité thermique λ : 0,15 W / m.K ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (sec) : 32 ; - coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau μ (humide) : 21.
		Confort hygrothermique	Le coefficient d'absorption acoustique, lorsque les panneaux sont destinés à être utilisés en absorbant acoustique, est égal à 0,10 pour une plage de fréquences de 250 à 500 Hz (source : norme NF EN 13986).
		Confort acoustique	Les panneaux bruts n'apportent aucune contribution à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment car ils ne sont pas visibles depuis l'intérieur des pièces.
		Confort visuel	Aucune mesure d'intensité d'odeur n'a été réalisée.
		Confort olfactif	Sans objet.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.	

Cadre de validité environnementale

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN à partir d'analyses de gravité puis de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation, pour les indicateurs suivants : potentiel de réchauffement global, utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières, déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

Un produit respecte ce domaine de validité si les critères suivants sont respectés sur les paramètres sensibles.

Étape		Paramètre	Valeur
Production	A1 Matières premières A2 Transport A3 Fabrication	Épaisseur des panneaux	12 mm maximum